

PRIX DES HIBISCUS

2ème(P/ 3361), — 20/03/2022 17h55, LA MARTINIQUE

PLAT, 1.600 meters, Corde à GAUCHE, Terrain BON (3,1)

7.000 (3.500, 1.400, 1.050, 700, 350)

ARRIVEE OFFICIELLE: 9 Engagés. 1 Forfait. 1 Non-Déclaré-Partant. 6 Partants Définitifs. 1 Non-Partant. - PMH -

Temps du 1er : 1.25.64 (Redk : 0.53.52)

COURSE A CONDITIONS

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, nés et élevés en Caraïbes. **Poids : 55 k.** Surcharges accumulées et limitées à 7 k. pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er juin de l'année dernière inclus : 1 k. par 2.500 reçus. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k. ; ceux n'ayant jamais gagné, 1 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Décisions des commissaires

Les Commissaires ont autorisé la pouliche KASSAVE à être montée sur la piste, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés. A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu le jeune-jockey Mighty JOSEPH-MATH IEU en ses explications, l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 2 jours, pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (2ème infraction - 6 coups). A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu le jockey Franck TORRALBA en ses explications, l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 1 jour, pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (2ème infraction - 6 coups). Le hongre BEL TI BOUG a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

Informations

Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées, à la suite de réclamations, d'appels ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.

Place Cheval	N° Père/Mère	Écart au précédent	Couleurs	Propriétaire	Entraîneur	Dép./Pays Ent.	Jockey	Poids	Gain	Prim.	Prim.	Suppl.	Equipement(s)	Écurie.	Éleveurs prop. elev.
--------------	--------------	--------------------	----------	--------------	------------	----------------	--------	-------	------	-------	-------	--------	---------------	---------	----------------------

1	BEL TI BOUG H.P.S. 3 A.	01	Par: ECLAIR DU FADA et CHATAWA (GENTLEWAVE)	(Corde:02)		SUC. SERAPHIN BOURGEOIS	MME L. DUPELIN LALUNG	972	MIGHTY JOSEPH-MATHIEU	59 kg 3.500 2.658 800	NNL	SUC. S. BOURGEOIS, M. DUPELIN
2	MISTRAL LOVE M.P.S. 3 A.	02	Par: ASANGA et NANOOK (INDIAN ROCKET)	3/4 (Corde:07)		MR MAURICE ALEXIS LETCHIMY	MA. LETCHIMY	972	FRANCK TORRALBA	59 kg 1.400 1.063 320	NNN	MA. LETCHIMY
3	EL ALSACIAN H.P.S. 3 A.	03	Par: BROOX et RUE D'ALSACE (DANEHILL DANCER)	7/4 (Corde:01)		MR MANUEL DUPELIN	MME L. DUPELIN LALUNG	972	FABIEN LEFEBVRE	58 kg 1.050 797 240	NNL	S.A.R.L. VETEQUIN
4	GOLDIVINE F.P.S. 3 A.	05	Par: BROOX et BELONG TO STARS (EQUERRY)	2.L (Corde:06)		MR NATHANAEL PERMAL	N. PERMAL	972	JEREMY MOISAN	55 kg (53,5 kg) 700 531 160	NNN	M. BARBA
5	KASSAVE F.P.S. 3 A.	04	Par: BROOX et HANOUKA (OKAWANGO)	4.L (Corde:03)		MR DIDIER FRANCISQUE	MME L. DUPELIN LALUNG	972	ANTHONY BERNARD	57,5 kg 350 265 79	NNL	M. BARBA
6	SIROP MIEL F.P.S. 3 A.	06	Par: SIROP RISK et BELLE DE JOUR (HAWK WING)	8.L (Corde:05)		MR WILLIAM SAINTE ROSE	M. DUPELIN	972	MATTHIAS LAURON	55 kg (53,5 kg)	ANL	G. RUBAL
NP	CONSTANTIN GRENADE	07	SANS MOTIF							NNN		